

Compétence : « réactions et interventions face à un accident de plongée »

	Connaissances, savoir faire et savoir être	Commentaires et limites	Critères de réalisation	Evaluation finale et observations
1	Partage des différentes opérations liées à l'accident.	Rôle de chacun en fonction des compétences présentes. Assurer la liaison entre les différents intervenants.	Maîtrise collective de la situation.	Réponse cohérente et complète des différentes actions.
2	Mise en sécurité de l'accidenté	Réaliser une technique de hissage sûre et adaptée aux conditions de pratique	Maîtrise du déséquipement et des techniques de hissage, mise en sûreté de l'accidenté hors de l'eau	Utilisation des techniques adaptées à la mise hors de l'eau en sécurité. Rapidité d'intervention.
3	Prise en compte des malaises de la victime et évaluation des fonctions vitales.	Reconnaissance des signes et réactions adaptées	Le plongeur doit rassurer, interroger et analyser les troubles de la victime et en surveiller l'évolution.	Observer, rechercher et reconnaître une anomalie.
4	Récupération des plongeurs de la palanquée.	Vérifier l'intégralité de la palanquée et ses paramètres de plongée.	Recueillir le maximum d'éléments permettant la prise en charge et la surveillance de la palanquée accidentée	La fiche de suivi est correctement remplie.

5	Appel des secours.	Connaissance des procédures d'appel adaptées aux conditions de pratique de l'activité. Rappel : en mer, privilégier les moyens VHF.	Transmission auprès des organismes de secours adaptés des éléments concernant la victime et le contexte de l'accident.	Savoir transmettre un message d'alerte.
6	Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime.	Connaître les techniques de mise en PLS, de position d'attente, d'arrêt d'hémorragies, de réanimation cardio-pulmonaire et de mise en œuvre de l'O2.	Respect des recommandations de la Commission Médicale Nationale en matière d'accidents dont la réanimation cardio-ventilatoire, inhalation, insufflation O2 à 100% à 15 l/mn, eau et aspirine 250 mg en une prise, attention : non allergie à l'aspirine.	Application des techniques
7	Transmission des informations aux services de secours.	Échanger avec les services de secours les éléments concernant l'accident ou/et la victime.	Transmission des informations concernant l'accidenté et tout ce qui s'y rattache : instruments, fiches de suivi	Donner des informations précises sur les circonstances de l'accident, de l'état de la victime, de son évolution.
